

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Le tabou de la maltraitance des personnes âgées. Editorial

Evrard, Albert

Published in:
Journal des Procès

Publication date:
2000

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Evrard, A 2000, 'Le tabou de la maltraitance des personnes âgées. Editorial', *Journal des Procès*, numéro 403, pp. 4-6.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

LE TABOU DE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES AGÉES, par Albert Evrard (1)



Tristesse que de lire un titre tel que « *un vieillard sur cinq maltraité* » en première page d'un quotidien. (2) Qu'en sait-on ? Pas grand chose, peu, rien selon certains. Il est question d'un sujet tabou, de la partie visible de l'iceberg, d'un phénomène récent dans l'étude et la recherche. Il y a alors dans l'affirmation que 20 pc des aînés sont victimes de maltraitance une légèreté

et un malaise. Plus encore, un tel titre n'accroche pas, il écorche. Et la recette journalistique n'excuse pas. Il en va de même du témoignage cité comme émanant de « *Maurice, 84 ans* » dans la page consacrée à la rubrique « *en parler : maltraitance les personnes âgées aussi* ».

En parler ? Mais il faut hurler ! Et parler de quoi ? De la vieillesse qui est « *une maladie chronique* » ? Une maladie ou « *un phénomène* » ? Aucun des deux. Il ne devrait pas y avoir « *d'observateurs* », « *d'experts* » d'un phénomène ou des « *soignants* » d'une maladie ! Quelle est donc cette presse qui gave ses lecteurs de « *données disponibles* » en ajoutant que « *sociologiquement, les choses se sont compliquées* » et que l'« *on peut maltraiter sans le savoir* » ? A chacun son révisionnisme.

Faute avouée à moitié pardonnée, pourrait-on penser, car l'article indique que l'« *on manque de recul pour juger si le phénomène est en augmentation* ». Quoi que sous de tels mots, il faut se demander si l'augmentation n'attire pas l'attention en éclipsant les situations concrètes vécues par nos parents ou nos grands-parents, dont nous porterons jusque dans nos os usés l'ombre d'une culpabilité ou la fierté d'une belle lumière aperçue dans la jeunesse.

Dans un superbe récit de Charles Bertin, « *La petite dame en son jardin de Bruges* », se niche ce recul nécessaire. Comme si aborder cette période de la vie de tout homme et de toute femme, sollicitait inévitablement les richesses de la poésie, de l'émotion des beaux mots et de la mémoire d'un enfant pour entrer dans le vif du sujet et non pas le

survoler ou le circonscrire pour mieux le contourner. (3) La piste est bonne à suivre, plus encore si vous recevez ce livre d'un ami, car la mémoire se fait alors vivante et le souvenir présent avec la joie sans les larmes.

En parler se transforme d'abord en comportements : téléphoner à sa grand-mère, sa grande-tante, sa voisine, aller la voir, parce qu'elle a tant de chose à dire. Parler, c'est écouter et relier par le regard et la présence, deux êtres vivants en hommes debouts, marcher ensemble quand cela est possible et jusqu'au moment où cela n'est plus possible du tout. Qu'importe la vitesse à laquelle avancer !

La dignité subsiste dans la position verticale et le mouvement. Il suffit de rester hospitalisé quelques jours pour s'en rendre compte. La perception de la dignité se trouble quand vous recevez une visite couché ou assis dans un fauteuil, dans des odeurs d'hôpital, un cadre cliniquement fonctionnel. Et si l'effort et les ruses de la courtoisie permettent de créer du mouvement pour récupérer une perception intime et stable de cette dignité, vient le moment de vie où l'effort est plus difficile, la perception plus diffuse ou oubliée, la courtoisie impossible car elle ne s'exerce plus envers personne, voire réprimés par l'entourage ou les familiers.

Cicéron, dans son *De Senectute* n'a rien écrit d'autre : « *la vieillesse est digne : quand elle défend ses droits, quand elle ne cède à personne sa propre indépendance, quand elle exerce l'autorité sur ses propres choix jusqu'au dernier jour* ». (4) Il s'agissait aussi de cette dignité, dont le droit, bien subsidiairement, ne peut que proclamer l'existence. C'est encore le cas aujourd'hui.

En parler se transforme ensuite en initiatives. D'où qu'elles proviennent, quelque soit l'endroit où elle naissent et ceux qui en sont les moteurs, il est curieux de constater que tous se retrouvent dans le même esprit, la même communion de pensée, le même service d'humanité. Cela s'explique peut-être parce que chacun porte à chaque instant de sa vie une parcelle de l'image de sa propre vieillesse et de sa mort.

(1) Albert Evrard est membre de la Commission « Vieillesse et Droit » de l'Ordre français du barreau de Bruxelles, aux côtés de Me Claude-Thérèse Pirson, Me Danielle Cherpion, Me Réginald de Béco et Me Cyrille Barette. Les propos repris ici n'engagent que leur auteur.

(2) La Libre Belgique du Mardi 14 novembre 2000, 117^e année, n° 319.

(3) Charles Bertin, *La petite dame en son jardin de Bruges*, dans la collection Actes sud, 1996.

(4) Cité par le président de la Fédération internationale des associations de personnes âgées, Giuseppe Bertoldi dans le livre blanc présenté dans l'enceinte du Parlement Européen à Bruxelles le 20 octobre 2000 à l'occasion du 20^e anniversaire de la FIAPA..